



TG/SOLEN_SCU(proj.4)

ORIGINAL : English

DATE : 2018-02-15

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

Genève

PROJET

COLÉUS, COLIOLE

UPOV Code(s): PLECT_SCU

Plectranthus scutellarioides (L.) R. Br.

PRINCIPES DIRECTEURS

POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

*établis par un expert du Japon
pour examen par le
Comité de rédaction élargi à sa réunion,
qui se tiendra à Genève les 26 et 27 mars 2018*

Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l'UPOV

Autres noms communs :*

<i>Nom botanique</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Plectranthus scutellarioides</i> (L.) R. Br., <i>Coleus blumei</i> Benth., <i>Solenostemon scutellarioides</i> (L.) Codd	coleus, painted-nettle		Buntblatt, Buntnessel	macho, nene

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d'adoption des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente].

<u>SOMMAIRE</u>	<u>PAGE</u>
1. OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN.....	4
2. MATERIEL REQUIS.....	4
3. METHODE D'EXAMEN.....	5
3.1 Nombre de cycles de végétation.....	5
3.2 Lieu des essais.....	5
3.3 Conditions relatives à la conduite de l'examen.....	5
3.4 Protocole d'essai.....	5
3.5 Essais supplémentaires.....	5
4. EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENEITE ET DE LA STABILITE.....	6
4.1 Distinction.....	6
4.2 Homogénéité.....	7
4.3 Stabilité.....	7
5. GROUPEMENT DES VARIETES ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE.....	8
6. INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTERES.....	9
6.1 Catégories de caractères.....	9
6.2 Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	9
6.3 Types d'expression.....	9
6.4 Variétés indiquées à titre d'exemples.....	10
6.5 Légende.....	11
7. TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	12
8. EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTERES.....	23
8.1 Explications portant sur plusieurs caractères.....	23
8.2 Explications portant sur certains caractères.....	25
9. BIBLIOGRAPHIE.....	25
10. QUESTIONNAIRE TECHNIQUE.....	33

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Plectranthus scutellarioides* (L.) R. Br.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de semences ou boutures racinées.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

variétés reproduites par voie sexuée : semences en quantité suffisante pour produire 30 plantes,
variétés multipliées par voie végétative : 10 boutures racinées

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

En règle générale, la durée minimale des essais doit être d'un seul cycle de végétation.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

3.3.2 Étant donné les variations de la lumière solaire, les déterminations de la couleur avec un code de couleurs doivent être faites dans une enceinte avec une lumière artificielle ou au milieu de la journée, dans une pièce sans rayon de soleil direct. La distribution spectrale de la source de lumière artificielle doit être conforme à la norme CIE de la lumière du jour définie conventionnellement D 6.500 et rester dans les limites de tolérance du "British Standard 950", partie I. Les déterminations doivent être faites en plaçant la partie de plante sur un fond de papier blanc. Le code de couleur et sa version doivent être indiqués dans la description variétale.

3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Dans le cas de variétés reproduites par voie sexuée, chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 30 plants au moins.

3.4.2 Dans le cas de variétés multipliées par voie végétative, chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 10 plants au moins.

3.5 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 Recommandations générales

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 Différences reproductibles

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.1.4 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner

Dans le cas de variétés reproduites par voie sexuée, sauf indication contraire, aux fins de la distinction, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 20 plantes ou des parties prélevées sur chacune de ces 20 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité plantes de l'essai, sans tenir compte d'éventuelles plantes hors type.

Dans le cas de variétés multipliées par voie végétative, sauf indication contraire, aux fins de la distinction, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 9 plantes ou des parties prélevées sur chacune de ces 9 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité plantes de l'essai, sans tenir compte d'éventuelles plantes hors type.

4.1.5 Méthode d'observation

La méthode recommandée pour l'observation du caractère aux fins de la distinction est indiquée par le code suivant dans le tableau des caractères (voir le document TGP/9 'Examen de la distinction', section 4 'Observation des caractères') :

MG: mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes

MS: mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

VG: évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes

VS: évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

Type d'observation: visuelle (V) ou mesure (M)

L'observation "visuelle" (V) est une observation fondée sur le jugement de l'expert. Aux fins du présent document, on entend par observation "visuelle" les observations sensorielles des experts et cela inclut donc aussi l'odorat, le goût et le toucher. Entrent également dans cette catégorie les observations pour lesquelles l'expert utilise des références (diagrammes, variétés indiquées à titre d'exemples, comparaison deux à deux) ou des chartes (chartes de couleur). La mesure (M) est une observation objective en fonction d'une échelle graphique linéaire, effectuée à l'aide d'une règle, d'une balance, d'un colorimètre, de dates, d'un dénombrement, etc.

Type de notation: pour un ensemble de plantes (G) ou des plantes isolées (S)

Aux fins de l'examen de la distinction, les observations peuvent donner lieu à une notation globale pour un ensemble de plantes ou parties de plantes (G), ou à des notations pour un certain nombre de plantes ou parties de plantes isolées (S). Dans la plupart des cas, la lettre "G" correspond à une notation globale par variété et il n'est pas possible, ni nécessaire, de recourir à des méthodes statistiques pour évaluer la distinction.

Lorsque plusieurs méthodes d'observation du caractère sont indiquées dans le tableau des caractères (p.ex. VG/MG), des indications sur le choix d'une méthode adaptée figurent à la section 4.2 du document TGP/9.

4.2 *Homogénéité*

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 Ces principes directeurs d'examen ont été établis pour l'examen des variétés allogames reproduites par voie sexuée et des variétés multipliées par voie végétative. En ce qui concerne les variétés ayant d'autres types de reproduction ou de multiplication, il convient de suivre les recommandations qui figurent dans l'introduction générale et le document TGP/13 intitulé "Conseils pour les nouveaux types et espèces", à la section 4.5 "Examen de l'homogénéité".

4.2.3 L'homogénéité des variétés reproduites par voie sexuée doit être déterminée conformément aux recommandations relatives aux variétés allogames qui figurent dans l'introduction générale.

4.2.4 Pour l'évaluation de l'homogénéité de variétés multipliées par voie végétative, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 10 plantes, une plante hors type est tolérée.

4.3 *Stabilité*

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être évaluée plus précisément en examinant un nouveau lot de semences ou un nouveau matériel végétal, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni initialement.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- (a) Plante : port (caractère 1)
- (b) Plante : hauteur (caractère 2)
- (c) Limbe : profondeur des incisions du bord (caractère 11)
- (d) Limbe : couleur qui occupe la plus grande surface, avec les groupes suivants :
 - Gr. 1 : blanc
 - Gr. 2 : vert
 - Gr. 3 : vert-jaune
 - Gr. 4 : jaune clair
 - Gr. 5 : jaune
 - Gr. 6 : orange
 - Gr. 7 : rose
 - Gr. 8 : rouge
 - Gr. 9 : rouge-pourpre
 - Gr. 10 : pourpre
 - Gr. 11 : brun
- (e) Limbe : couleur qui occupe la surface suivante la plus grande, avec les groupes suivants :
 - Gr. 1 : blanc
 - Gr. 2 : vert
 - Gr. 3 : vert-jaune
 - Gr. 4 : jaune clair
 - Gr. 5 : jaune
 - Gr. 6 : orange
 - Gr. 7 : rose
 - Gr. 8 : rouge
 - Gr. 9 : rouge-pourpre
 - Gr. 10 : pourpre
 - Gr. 11 : brun

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale et le document TGP/9 "Examen de la distinction".

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est impossible compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

6.2.1 Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.2.2 Dans le cas de caractères qualitatifs et pseudo qualitatifs (voir le chapitre 6.3), tous les niveaux d'expression pertinents sont présentés dans le caractère. Toutefois, dans le cas de caractères quantitatifs ayant cinq niveaux ou davantage, une échelle abrégée peut être utilisée afin de réduire la taille du tableau des caractères. Par exemple, dans le cas d'un caractère quantitatif comprenant neuf niveaux d'expression, la présentation des niveaux d'expression dans les principes directeurs d'examen peut être abrégée de la manière suivante :

<i>Niveau</i>	<i>Note</i>
petit	3
moyen	5
grand	7

Toutefois, il convient de noter que les neuf niveaux d'expression ci-après existent pour décrire les variétés et qu'ils doivent être utilisés selon que de besoin :

<i>Niveau</i>	<i>Note</i>
très petit	1
très petit à petit	2
petit	3
petit à moyen	4
moyen	5
moyen à grand	6
grand	7
grand à très grand	8
très grand	9

6.2.3 Des précisions concernant la présentation des niveaux d'expression et des notes figurent dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen".

6.3 *Types d'expression*

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 *Variétés indiquées à titre d'exemples*

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemples afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 *Légende*

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1	2	3	4	5	6	7
	Name of characteristics in English	Nom du caractère en français	Name des Merkmals auf Deutsch	Nombre del carácter en español		
	states of expression	types d'expression	Ausprägungsstufen	tipos de expresión		

- 1 Numéro de caractère
- 2 (*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2
- 3 Type d'expression
 QL Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3
 QN Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3
 PQ Caractère pseudo qualitatif – voir le chapitre 6.3
- 4 Méthode d'observation (et type de parcelle, si applicable)
 MG, MS, VG, VS – voir le chapitre 4.1.5
- 5 (+) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.2
- 6 (a)-(d) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.
- 7 Pas applicable

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1. (*)	PQ	VG	(+)				
	Plant: growth habit	Plante : port	Pflanze: Wuchsform	Planta: hábito de crecimiento			
	upright	dressé	aufrecht	erguido			1
	semi-upright	demi-dressé	halbaufrecht	semierguido			2
	spreading	étalé	breitwüchsig	extendido			3
	trailing	retombant	hängend	rastrero			4
2. (*)	QN	MG/MS/VG	(+)				
	Plant: height	Plante : hauteur	Pflanze: Höhe	Planta: altura			
	short	basse	kurz	baja	Highway mosaic		3
	medium	moyenne	mittel	media	COL-06-076C		5
	tall	haute	hoch	alta	Grecom Orange Marmalade		7
3. (*)	QN	MG/MS/VG	(+)				
	Plant: width	Plante : largeur	Pflanze: Breite	Planta: anchura			
	narrow	étroite	schmal	estrecha	COL-06-076C		3
	medium	moyenne	mittel	media	Splash Yellow		5
	broad	large	breit	ancha	Grecom Orange Marmalade		7
4.	PQ	VG	(+)				
	Stem: color	Tige : couleur	Stengel: Farbe	Tallo: color			
	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)			

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
5.	QN	MG/MS/VG	(+)	(a)		
	Petiole: length	Pétiole : longueur	Blattstiel: Länge	Pecíolo: longitud		
	short	court	kurz	corto	Balaublach	3
	medium	moyen	mittel	medio	Versa Lime	5
	long	long	lang	largo		7
6. (*)	QN	MG/MS/VG	(+)	(a)		
	Leaf blade: length	Limbe : longueur	Blattspreite: Länge	Limbo: longitud		
	short	court	kurz	corto	Carefree White	3
	medium	moyen	mittel	medio	Wizard Scarlet	5
	long	long	lang	largo	Grecom Orange Marmalade	7
7. (*)	QN	MG/MS/VG	(+)	(a)		
	Leaf blade: width	Limbe : largeur	Blattspreite: Breite	Limbo: anchura		
	narrow	étroit	schmal	estrecho	Balaublach	3
	medium	moyen	mittel	medio	Versa Lime	5
	broad	large	breit	ancho	Grecom Orange Marmalade	7
8.	QN	MG/MS/VG	(+)	(a)		
	Leaf blade: ratio length/width	Limbe : rapport longueur/largeur	Blattspreite: Verhältnis Länge/Breite	Limbo: relación longitud/anchura		
	low	bas	klein	baja		3
	medium	moyen	mittel	media		5
	high	élevé	groß	alta		7

	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
9. (*)	PQ	VG	(+)	(a)				
	Leaf blade: shape of apex	Limbe : forme de l'extrémité	Blattspreite: Form des Apex	Limbo: forma del ápice				
	acuminate	acuminée	zugespitzt	acuminado				1
	acute	aiguë	spitz	agudo				2
	obtuse	obtuse	stumpf	obtuso				3
	rounded	arrondie	abgerundet	redondeado				4
10. (*)	PQ	VG	(+)	(a)				
	Leaf blade: shape of base	Limbe : forme de la base	Blattspreite: Form der Basis	Limbo: forma de la base				
	acute	aiguë	spitz	aguda				1
	obtuse	obtuse	stumpf	obtusa				2
	truncate	tronquée	gerade	truncada				3
	shallow cordate	peu profondément cordée	flach herzförmig	cordada poco profunda				4
	deep cordate	profondément cordée	tief herzförmig	cordada profunda				5
11. (*)	QN	VG	(+)	(a)				
	Leaf blade: depth of incisions of margin	Limbe : profondeur des incisions du bord	Blattspreite: Tiefe der Randeinschnitte	Limbo: profundidad de las incisiones del borde				
	very shallow	très peu profondes	sehr flach	muy poco profundas				1
	shallow	peu profondes	flach	poco profundas				3
	medium	moyennes	mittel	medias				5
	deep	profondes	tief	profundas				7
	very deep	très profondes	sehr tief	muy profundas				9
12. (*)	PQ	VG		(a), (b)				
	Leaf blade: color one	Limbe : première couleur	Blattspreite: Farbe eins	Limbo: primer color				
	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)				

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
13. (*)	PQ	VG	(a), (c)				
	Leaf blade: color one: distribution	Limbe : première couleur : distribution	Blattspreite: Farbe eins: Verteilung	Limbo: primer color: distribución			
	single colored	unicolore	einfarbig	monocolor			1
	along veins	le long des nervures	entlang der Adern	a lo largo de los nervios			2
	between veins	entre les nervures	zwischen den Adern	entre los nervios			3
	marginal zone	zone marginale	Randzone	en la zona del borde			4
	central zone	zone centrale	mittlere Zone	en la zona central			5
	basal zone	zone basale	basale Zone	en la zona basal			6
	between midrib and margin	entre la nervure médiane et le bord	zwischen Mittelrippe und Rand	entre el nervio central y el borde			7
	throughout	partout	überall	en la totalidad			8
14. (*)	PQ	VG	(a), (d)				
	Leaf blade: color one: pattern	Limbe : première couleur : répartition	Blattspreite: Farbe eins: Muster	Limbo: primer color: forma de disposición			
	flushed	diffuse	flächig	difuso			1
	blotched	taches	gefleckt	en manchas			2
	irregular	irrégulière	unregelmäßig	irregular			3
	solid or nearly solid	uniforme ou presque	ganzflächig oder fast ganzflächig	liso o prácticamente liso			4
15. (*)	QN	VG	(a)				
	Leaf blade: color one: total area	Limbe : première couleur : surface totale	Blattspreite: Farbe eins: Gesamtfläche	Limbo: primer color: superficie total			
	small	petite	klein	pequeña			3
	medium	moyenne	mittel	media			5
	large	grande	groß	grande			7

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
16. (*)	PQ	VG	(a), (b)				
	Leaf blade: color two	Limbe : deuxième couleur	Blattspreite: Farbe zwei	Limbo: segundo color			
	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)			
17. (*)	PQ	VG	(a), (c)				
	Leaf blade: color two: distribution	Limbe : deuxième couleur : distribution	Blattspreite: Farbe zwei: Verteilung	Limbo: segundo color: distribución			
	none	aucune	keine	ausente			1
	along veins	le long des nervures	entlang der Adern	a lo largo de los nervios			2
	between veins	entre les nervures	zwischen den Adern	entre los nervios			3
	marginal zone	zone marginale	Randzone	en la zona del borde			4
	central zone	zone centrale	mittlere Zone	en la zona central			5
	basal zone	zone basale	basale Zone	en la zona basal			6
	between midrib and margin	entre la nervure médiane et le bord	zwischen Mittelrippe und Rand	entre el nervio central y el borde			7
	throughout	partout	überall	en la totalidad			8
18. (*)	PQ	VG	(a), (d)				
	Leaf blade: color two: pattern	Limbe : deuxième couleur : répartition	Blattspreite: Farbe zwei: Muster	Limbo: segundo color: forma de disposición			
	flushed	diffuse	flächig	difuso			1
	blotched	taches	gefleckt	en manchas			2
	irregular	irrégulière	unregelmäßig	irregular			3
	solid or nearly solid	uniforme ou presque	ganzflächig oder fast ganzflächig	liso o prácticamente liso			4

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
19. (*)	QN	VG	(a)				
	Leaf blade: color two: total area	Limbe : deuxième couleur : surface totale	Blattspreite: Farbe zwei: gesamte Fläche	Limbo: segundo color: superficie total			
	small	petite	klein	pequeña			3
	medium	moyenne	mittel	media			5
	large	grande	groß	grande			7
20. (*)	PQ	VG	(a), (b)				
	Leaf blade: color three	Limbe : troisième couleur	Blattspreite: Farbe drei	Limbo: tercer color			
	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)			
21. (*)	PQ	VG	(a), (c)				
	Leaf blade: color three: distribution	Limbe : troisième couleur : distribution	Blattspreite: Farbe drei: Verteilung	Limbo: tercer color: distribución			
	none	aucune	keine	ausente			1
	along veins	le long des nervures	entlang der Adern	a lo largo de los nervios			2
	between veins	entre les nervures	zwischen den Adern	entre los nervios			3
	marginal zone	zone marginale	Randzone	en la zona del borde			4
	central zone	zone centrale	mittlere Zone	en la zona central			5
	basal zone	zone basale	basale Zone	en la zona basal			6
	between midrib and margin	entre la nervure médiane et le bord	zwischen Mittelrippe und Rand	entre el nervio central y el borde			7
	throughout	partout	überall	en la totalidad			8

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
22. (*)	PQ	VG	(a), (d)				
	Leaf blade: color three: pattern		Limbe : troisième couleur : répartition	Blattspreite: Farbe drei: Muster	Limbo: tercer color: forma de disposición		
	flushed		diffuse	flächig	difuso		1
	blotched		taches	gefleckt	en manchas		2
	irregular		irrégulière	unregelmäßig	irregular		3
	solid or nearly solid		uniforme ou presque	ganzflächig oder fast ganzflächig	liso o prácticamente liso		4
23. (*)	QN	VG	(a)				
	Leaf blade: color three: total area		Limbe : troisième couleur : surface totale	Blattspreite: Farbe drei: Gesamtfläche	Limbo: tercer color: superficie total		
	small		petite	klein	pequeña		3
	medium		moyenne	mittel	media		5
	large		grande	groß	grande		7
24. (*)	PQ	VG	(a), (b)				
	Leaf blade: color four		Limbe : quatrième couleur	Blattspreite: Farbe vier	Limbo: cuarto color		
	RHS Colour Chart (indicate reference number)		Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
25. (*)	PQ	VG	(a), (c)				
	Leaf blade: color four: distribution	Limbe : quatrième couleur : distribution	Blattspreite: Farbe vier: Verteilung	Limbo: cuarto color: distribución			
	none	aucune	keine	ausente			1
	along veins	le long des nervures	entlang der Adern	a lo largo de los nervios			2
	between veins	entre les nervures	zwischen den Adern	entre los nervios			3
	marginal zone	zone marginale	Randzone	en la zona del borde			4
	central zone	zone centrale	mittlere Zone	en la zona central			5
	basal zone	zone basale	basale Zone	en la zona basal			6
	between midrib and margin	entre la nervure médiane et le bord	zwischen Mittelrippe und Rand	entre el nervio central y el borde			7
	throughout	partout	überall	en la totalidad			8
26. (*)	PQ	VG	(a), (d)				
	Leaf blade: color four: pattern	Limbe : quatrième couleur : répartition	Blattspreite: Farbe vier: Muster	Limbo: cuarto color: forma de disposición			
	flushed	diffuse	flächig	difuso			1
	blotched	taches	gefleckt	en manchas			2
	irregular	irrégulière	unregelmäßig	irregular			3
	solid or nearly solid	uniforme ou presque	ganzflächig oder fast ganzflächig	liso o prácticamente liso			4
27. (*)	QN	VG	(a)				
	Leaf blade: color four: total area	Limbe : quatrième couleur : surface totale	Blattspreite: Farbe vier: Gesamtfläche	Limbo: cuarto color: superficie total			
	small	petite	klein	pequeña			3
	medium	moyenne	mittel	media			5
	large	grande	groß	grande			7

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
28.	PQ	VG	(a), (b)				
	Leaf blade: color one of lower side	Limbe : première couleur de la face inférieure	Blattspreite: Farbe eins der Unterseite	Limbo: primer color del envés			
	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)			
29.	PQ	VG	(a), (c)				
	Leaf blade: color one: distribution on lower side	Limbe : première couleur : distribution sur la face inférieure	Blattspreite: Farbe eins: Verteilung auf der Unterseite	Limbo: primer color: distribución en el envés			
	single colored	unicolore	einfarbig	monocolor			1
	along veins	le long des nervures	entlang der Adern	a lo largo de los nervios			2
	between veins	entre les nervures	zwischen den Adern	entre los nervios			3
	marginal zone	zone marginale	Randzone	en la zona del borde			4
	central zone	zone centrale	mittlere Zone	en la zona central			5
	basal zone	zone basale	basale Zone	en la zona basal			6
	between midrib and margin	entre la nervure médiane et le bord	zwischen Mittelrippe und Rand	entre el nervio central y el borde			7
	throughout	partout	überall	en la totalidad			8
30.	PQ	VG	(a), (d)				
	Leaf blade: color one: pattern of lower side	Limbe : première couleur : répartition sur la face inférieure	Blattspreite: Farbe eins: Muster der Unterseite	Limbo: primer color: forma de disposición en el envés			
	flushed	diffuse	flächig	difuso			1
	blotched	taches	gefleckt	en manchas			2
	random	irrégulière	zufällig	aleatorio			3
	solid or nearly solid	uniforme ou presque	ganzflächig oder fast ganzflächig	liso o prácticamente liso			4

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
31.	QN VG	(a)				
	Leaf blade: color one: total area of lower side	Limbe : première couleur : surface totale de la face inférieure	Blattspreite: Farbe eins: Gesamtfläche der Unterseite	Limbo: primer color: superficie total en el envés		
	small	petite	klein	pequeña		3
	medium	moyenne	mittel	media		5
	large	grande	groß	grande		7
32.	PQ VG	(a), (b)				
	Leaf blade: color two of lower side	Limbe : deuxième couleur de la face inférieure	Blattspreite: Farbe zwei der Unterseite	Limbo: segundo color del envés		
	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
33.	PQ VG	(a), (c)				
	Leaf blade: color two: distribution of lower side	Limbe : deuxième couleur : distribution sur la face inférieure	Blattspreite: Farbe zwei: Verteilung auf der Unterseite	Limbo: segundo color: distribución en el envés		
	none	aucune	keine	ausente		1
	along veins	le long des nervures	entlang der Adern	a lo largo de los nervios		2
	between veins	entre les nervures	zwischen den Adern	entre los nervios		3
	marginal zone	zone marginale	Randzone	en la zona del borde		4
	central zone	zone centrale	mittlere Zone	en la zona central		5
	basal zone	zone basale	basale Zone	en la zona basal		6
	between midrib and margin	entre la nervure médiane et le bord	zwischen Mittelrippe und Rand	entre el nervio central y el borde		7
	throughout	partout	überall	en la totalidad		8

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
34.	PQ	VG	(a), (d)				
	Leaf blade: color two: pattern of lower side	Limbe : deuxième couleur : répartition sur la face inférieure	Blattspreite: Farbe zwei: Muster der Unterseite	Limbo: segundo color: forma de disposición en el envés			
	flushed	diffuse	flächig	difuso			1
	blotched	taches	gefleckt	en manchas			2
	random	irrégulière	zufällig	aleatorio			3
	solid or nearly solid	uniforme ou presque	ganzflächig oder fast ganzflächig	liso o prácticamente liso			4
35.	QN	VG	(a)				
	Leaf blade: color two: total area of lower side	Limbe : deuxième couleur : surface totale de la face inférieure	Blattspreite: Farbe zwei: Gesamtfläche der Unterseite	Limbo: segundo color: superficie total en el envés			
	small	petite	klein	pequeña			3
	medium	moyenne	mittel	media			5
	large	grande	groß	grande			7
36.	QN	VG	(a)				
	Leaf blade: undulation of margin	Limbe : ondulation du bord	Blattspreite: Wellung des Randes	Limbo: ondulación del borde			
	absent or very weak	nulle ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Wizard Scarlet		1
	weak	faible	gering	débil	Zigzag		2
	medium	moyenne	mittel	media	UF0843		3
	strong	forte	stark	fuerte			4
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte			5

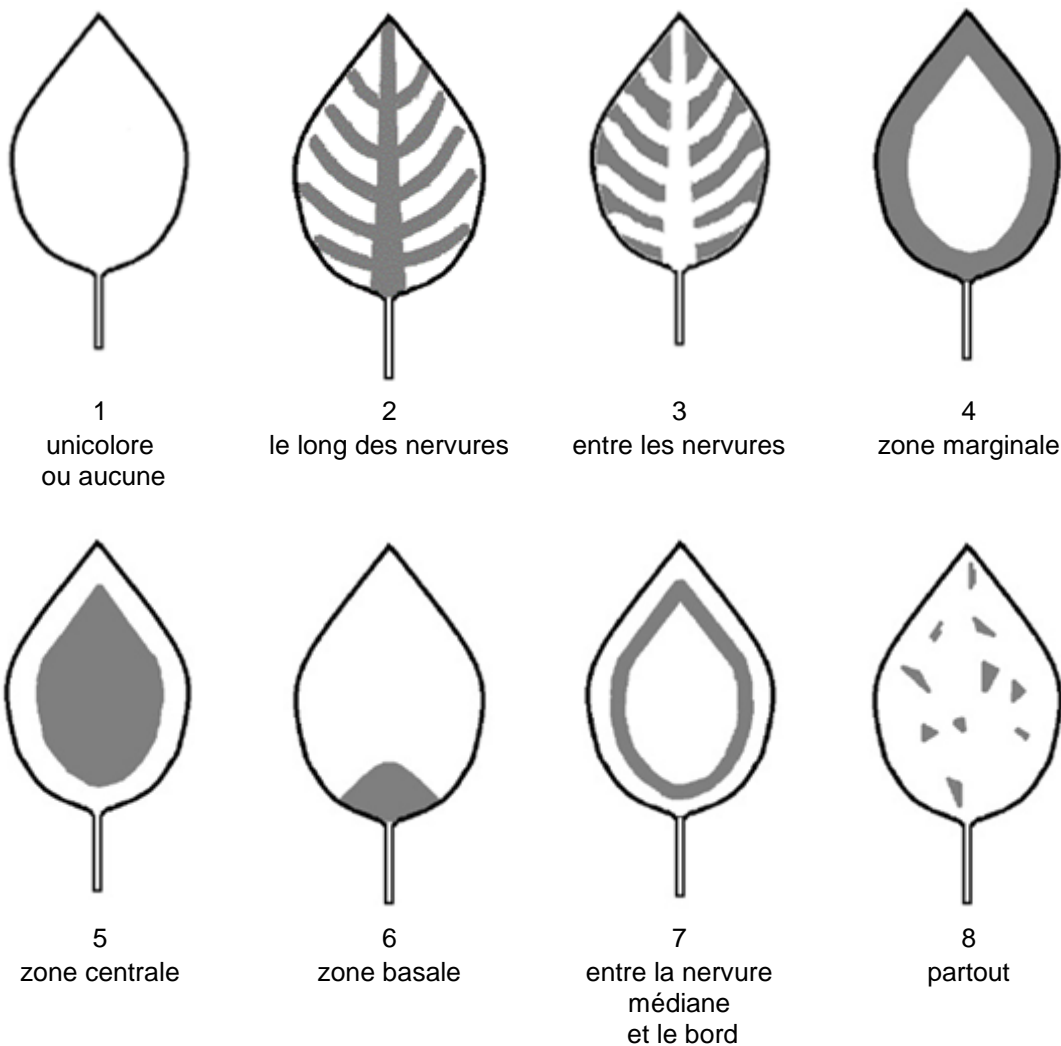
8. Explications du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

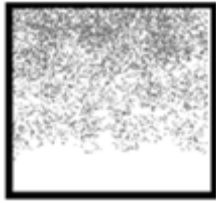
Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans le tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

- (a) Les observations sur la feuille doivent être effectuées sur la face supérieure de feuilles complètement développées sur le tiers médian de la tige, sauf indication contraire.
- (b) Lorsque le caractère fait référence aux couleurs en les appelant "one", "two" etc., il faut les enregistrer dans l'ordre dans lequel elles apparaissent dans le code RHS, c'est-à-dire la première couleur est celle qui a le numéro le plus bas, la deuxième couleur celle qui a le deuxième numéro le plus bas et ainsi de suite. Par exemple, si les feuilles sont Vert 137A pointillé avec Blanc 155A, Vert 137A sera la première couleur et Blanc 155A la deuxième. Si deux couleurs se trouvent sur la même feuille du code, comme par exemple Vert 137A et Vert 137D, Vert 137A est considéré comme la couleur numérotée plus basse. Il convient de noter que, en vertu de ce système, le classement est indépendant de la surface, de sorte que la couleur qui occupe la surface la plus grande peut être classée comme la troisième ou quatrième couleur. Les principes directeurs prévoient quatre couleurs; s'il y en a plus, la ou les couleurs qui occupent la ou les surfaces les plus petites doivent être écartées.

(c)



(d)



1
diffuse



2
taches



3
irrégulière



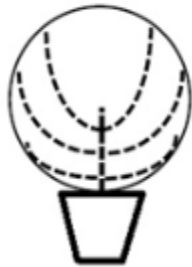
4
uniforme ou presque

8.2 Explications portant sur certains caractères

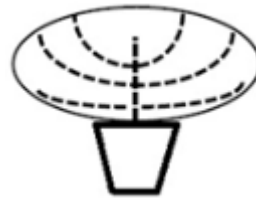
Ad. 1: Plante : port



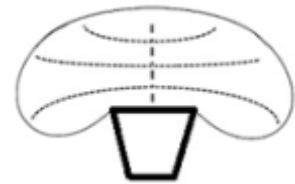
1
dressé



2
demi-dressé



3
étalé



4
retombant

Ad. 2: Plante : hauteur



a = Plante : hauteur

b = Plante : largeur

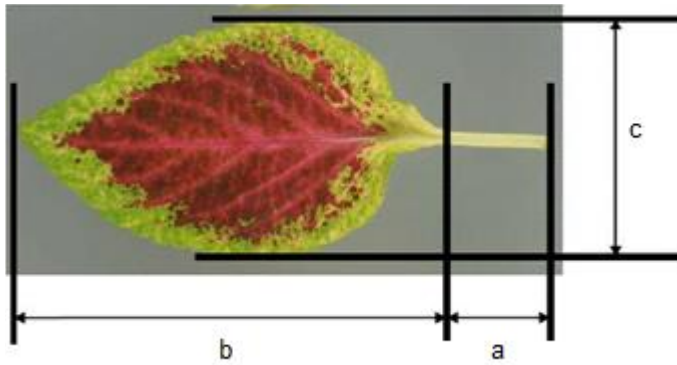
Ad. 3: Plante : largeur

Voir Ad. 2

Ad. 4: Tige : couleur

Les observations doivent être effectuées sur le tiers médian d'une tige en pleine croissance.

Ad. 5: Pétiole : longueur



a = Pétiole : longueur
b = Limbe : longueur
c = Limbe : largeur

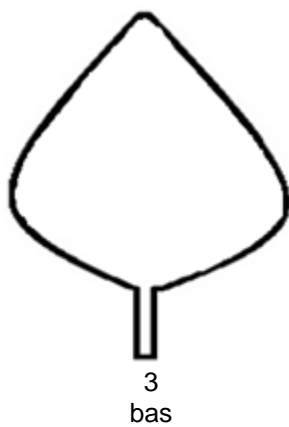
Ad. 6: Limbe : longueur

Voir Ad. 5

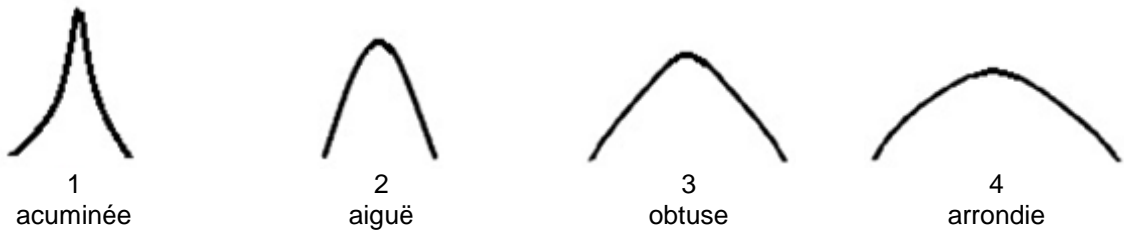
Ad. 7: Limbe : largeur

Voir Ad. 5

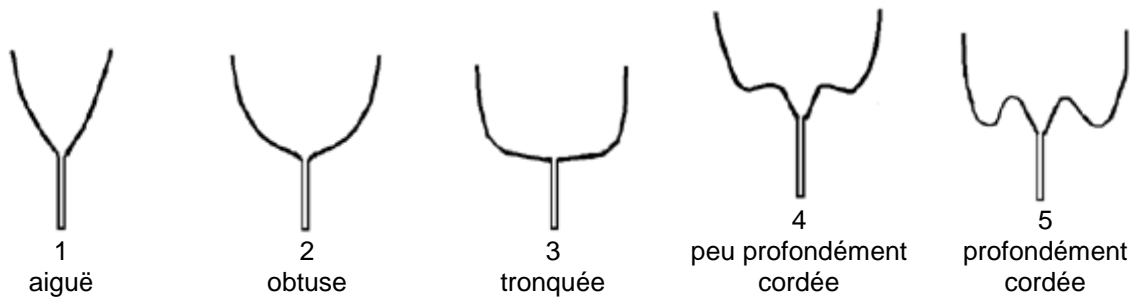
Ad. 8: Limbe : rapport longueur/largeur



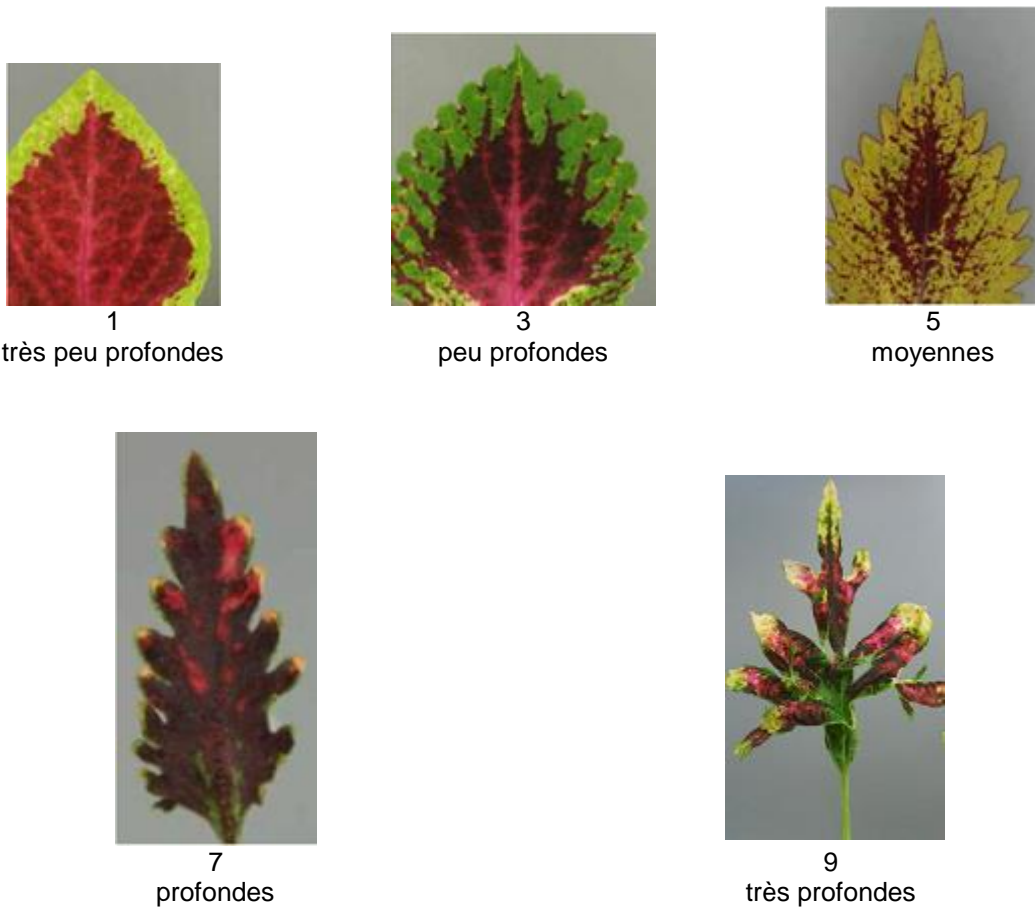
Ad. 9: Limbe : forme de l'extrémité



Ad. 10: Limbe : forme de la base



Ad. 11: Limbe : profondeur des incisions du bord



9. Bibliographie

Tsukamoto, Y., 1994: The Grand Dictionary of Horticulture, Volume 1. The Shogakukan Ltd., Tokyo, JP, pp. 908-910.

Hartlage, R., 2008: Coleus-Rainbow Foliage for Containers and Gardens. Timber Press, Portland, Oregon, US.

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1. Objet du questionnaire technique		
1.1.1	Nom botanique	<input type="text" value="Plectranthus scutellarioides (L.) R. Br."/>
1.1.2	Nom commun	<input type="text" value="coléus, coliolo, ortie peinte"/>
2. Demandeur		
	Nom	<input type="text"/>
	Adresse	<input type="text"/>
	Numéro de téléphone	<input type="text"/>
	Numéro de télécopieur	<input type="text"/>
	Adresse électronique	<input type="text"/>
	Obtenteur (s'il est différent du demandeur)	<input type="text"/>
3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur		
	Dénomination proposée (le cas échéant)	<input type="text"/>
	Référence de l'obtenteur	<input type="text"/>

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation

(a) hybridation contrôlée []
(indiquer les variétés parentales)

(.....) x (.....)
parent femelle parent mâle

(b) hybridation à généalogie partiellement inconnue []
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))

(.....) x (.....)
parent femelle parent mâle

(c) hybridation à généalogie totalement inconnue []

4.1.2 Découverte et développement []
(indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que la méthode de développement)

[]

4.1.3 Mutation []
(indiquer la variété parentale)

[]

4.1.4 Autre []
(préciser)

[]

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

4.2 Méthode de multiplication de la variété

4.2.1 Variétés reproduites par voie sexuée

- (a) Autofécondation []
- (b) Pollinisation croisée []
- (c) Autre (veuillez préciser) []

4.2.2 Multiplication végétative

- (a) boutures []
- (b) multiplication *in vitro* []
- (c) Autre (veuillez préciser) []

4.2.3 Autre (veuillez préciser) []

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (Le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée.)

Caractères	Exemples	Note
5.1 Plante : port (1)		
dressé		1 []
demi-dressé		2 []
étalé		3 []
retombant		4 []
5.2 Plante : hauteur (2)		
très basse		1 []
très basse à basse		2 []
basse	Highway mosaic	3 []
basse à moyenne		4 []
moyenne	COL-06-076C	5 []
moyenne à haute		6 []
haute	Grecom Orange Marmalade	7 []
haute à très haute		8 []
très haute		9 []
5.3 Limbe : profondeur des incisions du bord (11)		
très peu profondes		1 []
très peu profondes à peu profondes		2 []
peu profondes		3 []
peu profondes à moyennes		4 []
moyennes		5 []
moyennes à profondes		6 []
profondes		7 []
profondes à très profondes		8 []
très profondes		9 []

Characteristics	Example Varieties	Note
5.4 Limbe : couleur qui occupe la surface la plus grande		
blanc		1 []
vert		2 []
vert-jaune		3 []
jaune clair		4 []
jaune		5 []
orange		6 []
rose		7 []
rouge		8 []
rouge-pourpre		9 []
pourpre		10 []
brun		11 []
5.5 Limbe : couleur qui occupe la surface suivante la plus grande		
blanc		1 []
vert		2 []
vert-jaune		3 []
jaune clair		4 []
jaune		5 []
orange		6 []
rose		7 []
rouge		8 []
rouge-pourpre		9 []
pourpre		10 []
brun		11 []

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez votre variété candidate
<i>Exemple</i>	<i>Limbe : profondeur des incisions du bord</i>	<i>peu profondes</i>	<i>moyennes</i>
Observations :			

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#7.	Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété		
7.1	En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe t il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?		
	Oui	[]	Non []
	(Dans l'affirmative, veuillez préciser)		
7.2	Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?		
	Oui	[]	Non []
	(Dans l'affirmative, veuillez préciser)		
7.3	Autres renseignements		
<p>Une photographie en couleurs représentative de la variété montrant les principaux caractères distinctifs de cette dernière, devra être jointe au questionnaire technique. La photographie fournira une illustration visuelle de la variété candidate qui complète les informations fournies dans le questionnaire technique.</p> <p>Les principaux points à prendre en considération lors de la prise d'une photographie de la variété candidate seraient les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Indication de la date et de l'emplacement géographique• Désignation correcte (référence d'obteneur)• Photographie imprimée de bonne qualité (minimum 10 cm x 15 cm) et/ou version en format électronique à résolution suffisante (minimum 960 x 1280 pixels) <p>Des conseils pour la remise de photographies avec le questionnaire technique sont disponibles dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen", note indicative (GN) 35 (http://www.upov.int/tgp/fr/).</p> <p>[Le lien indiqué peut être supprimé par les membres de l'Union lorsqu'ils rédigent leurs propres principes directeurs d'examen.]</p>			

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

8. Autorisation de dissémination

(a) La législation en matière de protection de l'environnement et de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?

Oui [] Non []

(b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?

Oui [] Non []

Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractères d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

(a) micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes)	Oui []	Non []
(b) Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides)	Oui []	Non []
(c) Culture de tissus	Oui []	Non []
(d) Autres facteurs	Oui []	Non []

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser.

.....

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature Date

[Fin du document]